



Société historique du VI^e arrondissement

Fondée en 1898, la Société historique du VI^e arrondissement, a pour objet d'étudier l'histoire qui se rattache au territoire de l'ancien et de l'actuel arrondissement (événements, monuments, œuvres d'art, hommes célèbres ou obscurs...) et de faire connaître cette histoire.
Elle est reconnue d'utilité publique.

Outre les conférences mensuelles ouvertes à tous (dans la mesure des places disponibles),

CINQ BONNES RAISONS D'ADHERER OU DE RENOUELER SON ADHESION

- avoir accès à la bibliothèque et à la documentation de la Société sur l'histoire de l'arrondissement (RV ou permanence le mercredi matin, salle Gérard-Philippe) ;
- participer aux visites, promenades et excursions organisées pour les sociétaires ;
- recevoir la revue annuelle, *Bulletin de la Société historique du VI^e arrondissement*, comprenant des articles historiques, les comptes rendus de la vie de la Société et de ses travaux en cours ;
- lire la *Gazette de la Sh6*, lettre trimestrielle électronique ;
- recevoir le programme des conférences de la Société et les annonces des autres sociétés historiques de Paris et d'Île-de-France.

Cotisation 2021

Monsieur, Madame,

Prénom :

NOM :

Adresse :

Tél. :

Mel. :

@

renouvelle / demande son adhésion à la Société historique du VI^e et adresse, ci-joint, sa cotisation
par chèque bancaire à l'ordre de la Société
ou par virement (IBAN : FR76 1820 6002 0365 0151 7926 595)

À Paris, le

Signature

<i>Montant des cotisations</i>	
Membre actif :	32 €
Couple :	48 €
Étudiant :	10 €